



Archipel citoyen
17 bd Delacourtie
31400 Toulouse

05 61 28 06 28
contact@larchipelcitoyen.org

<https://www.larchipelcitoyen.org/>

Toulouse, le 14 février 2020

Objet : Réponse d'Archipel Citoyen au Comité de Quartier Chalets Roquelaine

QUESTION 1 : Depuis de très nombreuses années nous dénonçons le fait que le Quartier Chalets Roquelaine manque de services publics de proximité indispensables (pas de crèche publique, pas de gymnase public, un seul espace vert exigü, ...) : que pouvons-nous attendre concrètement de votre action pour y remédier sans plus attendre ?

En effet, le manque de services publics est pour nous une préoccupation de longue date, accentuée par la densification progressive du quartier qui accueille de plus en plus d'habitant·es, et notamment de jeunes ménages.

Ce quartier, comme l'ensemble de la ville, manque de crèches, de gymnases et d'espaces verts. Il semble donc important de pouvoir étudier l'ensemble des possibilités pour pouvoir y répondre dès le début du prochain mandat.

Tout d'abord, nous affirmons que nous créerons nombres de places en **crèches**. Ceci est une préoccupation prioritaire.

Concernant les **espaces verts**, nous souhaitons étudier un agrandissement du jardin du Verrier en rachetant le parking situé derrière. Nous pouvons donc nous engager sur une étude par souci de transparence et d'honnêteté vis à vis de vos attentes, car nous ne connaissons pas pour l'heure la faisabilité d'un tel projet. Il nous semble cependant important d'envisager toutes les opportunités qui pourraient permettre de donner un nouvel espace public de verdure au quartier, à travers ce parc ou un nouveau square.

Autre espace sur lequel nous devons sérieusement nous pencher : la place Jeanne d'Arc. La place doit être repensée (avec les habitant.e.s et les services) tant sur le plan de l'aménagement de l'espace public que sur celui des mobilités (terminus et transit des bus). La place pourrait devenir un cœur de quartier agréable à vivre, voire une place emblématique de la ville, végétalisée et accueillante pour les habitant.e.s et leurs enfants.

Il est à noter que nous intégrons toujours dans nos projets l'idée que les **arbres doivent être plantés en pleine terre**, et non en pots souterrains.

Sur toute la ville, nous portons également un projet de végétalisation notamment en créant des **puits de carbone** et des "**écoles oasis**" pour que les enfants puissent bénéficier d'un cadre propice à leur développement et leur santé. Nous étudierons l'idée de les ouvrir aux habitant·es lors des vacances scolaires.

Nous avons également pleinement conscience de la demande d'un **équipement sportif** que vous portez depuis plusieurs années. Une veille particulière sur les opportunités foncières doit être mise en place.

En complément, nous souhaitons également que le départ de la cité administrative soit l'occasion d'une réelle concertation avec les habitant·es. Il devrait permettre de co-construire un projet pour notre ville. Il peut ainsi être envisagé d'évaluer la création d'une crèche, d'un gymnase, d'une continuité verte entre le parc Compans et la Garonne, et tout autre projet qui pourrait répondre aux aspirations des Toulousain·es.

QUESTION 2 : Le Quartier Chalets Roquelaine est un des plus dense de Toulouse et les réserves foncières y sont très limitées. Le départ annoncé des services du Trésor Public de l'immeuble du 36 rue Roquelaine offre une rare opportunité pour la ville de Toulouse de se rendre propriétaire de cette parcelle et y créer des services publics (voir question 1) et/ou des logements sociaux : envisagez-vous en pratique de saisir cette opportunité ?

Aucune décision n'a été prise actuellement, cependant, cette possibilité doit être envisagée avec l'État pour répondre aux besoins des habitant·es du quartier. Ce quartier attractif doit le rester pour toutes et tous. Cela nécessite d'y maintenir une mixité sociale et de proposer des services publics de proximités accessibles. Cela pourrait donc présenter une occasion de mettre en œuvre un projet en **concertation avec les habitant·es** pour faire vivre pleinement la démocratie que nous appelons de nos vœux pour Toulouse.

QUESTION 3 : Le Quartier Chalets Roquelaine est traversé par des circulations de transit qui apportent nuisances (pollution, bruit, ...) et dangerosité pour les piétons et les cyclistes dans des rues étroites et non adaptées à un tel surcroît de circulation : quelle sera concrètement votre action pour combattre ce phénomène qui ne cesse de croître ?

Pour répondre à la circulation générée par les applications numériques nous proposons de faire participer les habitant·es pour mettre en place un urbanisme apaisé avec des rues où la place de la voiture est revue pour généraliser la limitation de la **vitesse à 30km/h** (hors grands axes), implanter des **végétaux**, aménager une **séparation des flux** (piétons, cyclistes, voitures) pour sécuriser les piétons et les vélos ; toujours avec la volonté des habitant·es du quartier.

Cette action s'inscrit dans un projet plus global de limitation du transit des voitures dans le centre-ville. Fondé sur des propositions émanant d'associations (comme "2 Pieds 2 Roues"), un axe fort de notre politique de déplacements sera de développer des alternatives à la voiture individuelle dans la ville. Notre voirie doit être sécurisée pour les piétons et les vélos, mais elle doit aussi être accessible aux personnes à mobilité réduite, et à tous les âges de la vie, de façon sereine.

QUESTION 4 : Le projet ex-TESO Grand Matabiau Quai d'Oc va impacter le Quartier Chalets Roquelaine par un accroissement de la circulation (et donc de la pollution) au niveau des bords du canal et de la rue Matabiau alors que ces voies ne bénéficient d'aucune amélioration. Ainsi les trottoirs de la rue Matabiau ont par endroit moins de 80 cm de large et sa circulation y est des plus chaotiques. Le boulevard Matabiau conjugue vitesse excessive, bruit, pollution. Qu'envisagez-vous en pratique pour faire face à ce triste constat ?

Les grands projets en cours à Toulouse tels que TESO-Grand Matabiau sont souvent inadaptés aux exigences de la transition écologique. Si nous ne contestons pas le besoin d'un projet déjà lancé sur ce secteur, nous souhaitons **le revoir en profondeur** pour mieux répondre aux besoins des Toulousain·es. Le projet actuel favorise les déplacements en voiture par rapport aux transports en commun et ne répond donc pas aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effets de serre et de polluants à Toulouse.

L'ensemble des espaces publics du projet proposé doit être révisé pour mieux y inclure la **sécurisation des cyclistes** et une place importante aux **piétons** dans un environnement propice à la marche à pied. Des transports en commun en site propre, de type bus ou tramway, doivent être prévus dans les quartiers concernés, avec une séparation nette des flux piétons et cyclistes. En complément, la **place de la nature** doit être développée, en déminéralisant d'abord les aménagements proposés, pour répondre aux besoins des habitant·es et lutter contre le réchauffement de notre ville l'été.

Par ailleurs, cette question interroge le réaménagement du canal du midi. Le **canal du Midi** est un patrimoine classé cœur de notre ville. Nous souhaitons le valoriser pleinement en dédiant au minimum une berge du canal aux transports en commun et aux modes doux (marche et vélo) afin de rendre agréable son cheminement, tout en préservant l'accès aux riverains. Il s'agit aussi d'abandonner le modèle figé des 2 fois 2 voies de voiture, d'un autre temps, qui génère tant de bruit et de pollution en centre-ville. Ce type de projet est à co-construire avec les habitant·es car modifierait profondément les habitudes de mobilité.

QUESTION 5 : La pollution atmosphérique touche le Quartier Chalets Roquelaine principalement au niveau des grands axes qui le bordent, mais pas que ... En pratique comment envisagez-vous de mesurer et d'informer en temps réel les habitant.e.s du Quartier des niveaux de pollution ? Envisagez-vous des panneaux lumineux d'affichage des taux de pollution ... en particulier au regard des établissements scolaires ? Quelles mesures pour réduire la pollution ?

Nous proposons de mettre à disposition des habitant·es qui le souhaitent des **capteurs de pollution de l'air** pour faire eux-mêmes des mesures et contribuer à la connaissance de la qualité de l'air.

Par ailleurs, nous avons déjà exprimé très explicitement la préoccupation que nous partageons avec vous sur les abords des écoles. Il faut mettre un place **un système d'évaluation permanent**, et de transparence de ces données pour les rendre accessibles à toutes et tous, ainsi que des actions concrètes pour limiter la pollution dans ces secteurs, comme dans l'ensemble de la ville.

QUESTION 6 : La saleté du Quartier est déplorée par ses habitant.e.s. Les déjections canines en tout premier lieu, mais également les dépôts illicites et détritiques sur les

trottoirs des rues sont une triste réalité qui ne faiblit pas : qu'envisagez-vous concrètement pour lutter contre ces désagréments

Il est en effet important de questionner les incivilités dans une perspective de vivre-ensemble plus serein. Des agoras de quartiers doivent être envisagées pour dialoguer et sensibiliser l'ensemble des habitant·es au respect mutuel. Par ailleurs, la mairie et la Métropole ont des outils concrets pour lutter contre ces phénomènes à travers la **police administrative des déchets** et la mission de lutte contre les incivilités de la **police municipale** nous n'hésiterons pas à les utiliser.

Votre question rejoint par ailleurs une préoccupation partagée par beaucoup de personnes rencontrées lors de la construction de notre programme. Nous voulons une **meilleure gestion des déchets**, notamment en développant le tri sélectif et en le rendant plus accessible, en multipliant le nombre de bornes de collecte en apport volontaire (verre, papier, carton, aluminium, textile) pour rendre le tri accessible à toutes et tous. L'objectif est que dans 6 ans, chaque habitant.e ait une borne de collecte et un composteur à 5 minutes de son domicile.